

*Loi de l'impôt sur le revenu (N° 2)*

Ce n'est pas là un argument contre le libre-échange. Ce n'est pas un argument qui saurait nous empêcher de multiplier nos occasions de commerce avec d'autres pays. C'est simplement un argument qui fait ressortir le manque d'à-propos de la proposition du ministre par rapport au problème qui assaille le Canada aujourd'hui et la solution naïve selon laquelle si vous épargnez assez d'argent et accordez assez d'exemptions d'impôts, cela profitera d'une façon ou d'une autre au Canada.

Si l'on passe à la page 4724 du hansard où se trouve le discours du ministre, on constate que d'après lui l'un des éléments de concurrence les plus critiqués sont les subventions fiscales importantes aux exportations accordées l'an dernier aux sociétés américaines. Plus loin dans son discours, comme en témoigne le hansard à la page 4726, il dit:

D'autres, au contraire, se préoccupent de ce que les avantages offerts aux filiales canadiennes de sociétés américaines pourraient être réduits ou annulés par de nouvelles mesures fiscales proposées par les États-Unis. Actuellement, cela n'est rien de plus qu'une hypothèse.

Je suppose qu'il essaie de répondre à la question. Si nous ripostons au programme américain DISC, d'après certains députés ou citoyens les Américains feront des représailles avec des mesures visant à rapatrier leurs usines. On a envisagé cette possibilité et nous y pensons; nous en sommes venus à la conclusion que c'est une hypothèse. Tout a été hypothétique. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun était hypothétique. Les représailles des États-Unis avec le DISC étaient une hypothèse. Le fait que nous ne pouvions pas nous créer une industrie de fabrication parce que nous encourageons l'exportation de matières premières était une hypothèse.

Monsieur le président, une chose n'est pas hypothétique: c'est la détermination des Américains à exporter le chômage au Canada. Quelles que soient les mesures fiscales que le gouvernement prenne pour compenser les mesures fiscales américaines, elles seront contrecarrées parce que les Américains sont décidés à avoir les emplois aux États-Unis. Ils veulent détourner la production d'autres parties du monde vers leur pays et je ne me mettrai pas à les critiquer à ce sujet. Mais je critique le gouvernement canadien de sa myopie et parce qu'il pense pouvoir vaincre la puissante politique américaine par un système qui vise à offrir davantage que les États-Unis.

A maints égards, les Canadiens peuvent penser qu'ils ont certains avantages que ne possèdent pas les États-Unis, que certaines attitudes canadiennes peuvent être supérieures à celles des États-Unis. Mais il y a une chose que nous ne parviendrons pas à faire, ne nous faisons pas d'illusions là-dessus, c'est d'offrir davantage que les États-Unis ou de nous convaincre que nous avons plus d'argent qu'eux. Si les Américains ont pour politique de ramener chez eux la production qui se faisait à l'étranger, grâce à leur système de taxation, nous n'allons certainement pas gagner ce genre de guerre.

Que pouvons-nous faire? Je pense que nous devons faire un choix. Inutile de dire que nous attendrons que les Américains fassent quelque chose puis nous tâcherons d'annuler leurs mesures grâce à notre système fiscal; si le programme Disc représente pour les sociétés un gain de sept à huit points fiscaux, nous rabattons sept ou huit points fiscaux.

**M. le président:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui a été accordé est expiré. Toutefois, il peut poursuivre avec le consentement des membres du comité. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[M. Saltsman.]

**M. Saltsman:** Merci, monsieur le président et messieurs les membres du comité. Je vous remercie de me laisser la parole. Comme vous pouvez bien le comprendre, même si j'ai l'habitude d'être bref, lorsqu'il s'agit du système fiscal cela devient plus difficile. Mais j'essaierai de terminer mes remarques d'ici peu.

Pour revenir à la question de savoir si nous pouvons damer le pion aux Américains je ne pense pas que nous le puissions. Il est évident que cela ne marchera pas sauf, bien sûr, si les États-Unis le veulent bien et je ne pense pas que ce soit le cas. Lorsque j'ai rencontré des représentants des États-Unis et des gens qui ont de l'influence là-bas, j'ai constaté que la question des emplois est leur principal sujet de préoccupations. Ils estiment qu'ils perdent leur position commerciale par rapport au reste du monde et sont bien déterminés à faire quelque chose pour y remédier. Ils pensent avoir fait certaines mauvaises affaires avec le Canada. Ils estiment que l'Accord sur l'automobile entre le Canada et les États-Unis a été trop en notre faveur et ils ont tendance à en rejeter le blâme sur notre pays.

● (1620)

Je trouve cette attitude malencontreuse. Si ces gens réfléchissaient davantage et s'ils examinaient les faits, ils constateraient que les Canadiens ne sont pas les artisans de leur propre chômage, et que toute initiative prise pour nous punir ou pour nous rendre plus difficile la vente de nos produits chez eux ne contribuera qu'à desservir les intérêts américains.

Le gouvernement n'a pas su réagir en prenant une mesure constructive. Il y a lieu de croire que si le programme DISC devait être amélioré par certains avantages fiscaux, comme par exemple, par une baisse à 14 p. 100, le ministre diminuerait d'autant les impôts des sociétés. Il a avoué qu'il aurait recours à ce moyen pour neutraliser l'influence de DISC. Le ministre voudrait-il dire jusqu'à quel point il serait prêt à réduire les impôts des sociétés? Est-il prêt à copier toute concession d'impôt faite aux États-Unis même si cela doit ruiner notre assiette fiscale, telle qu'elle existe au Canada, et redistribuer très injustement le fardeau des impôts?

Les États-Unis nous ont clairement indiqué le seul moyen qui existe de combattre cette velléité d'attirer l'industrie ou la production d'un pays à un autre. Je voudrais citer le cas Michelin comme exemple de ce qu'ont fait les États-Unis. Nous trouvons qu'il n'y a rien de répréhensible dans les avantages que nous avons offerts à la société Michelin en Nouvelle-Écosse, mais certaines questions se posent. Les États-Unis ne sont certainement pas de cet avis. Ils trouvent que nous avons par des faveurs incité cette société à venir produire au Canada dans des conditions fiscales et tarifaires extrêmement avantageuses dans le dessein d'exporter aux États-Unis. Ceux-ci considèrent injuste un tel comportement et ils ont imposé ce qui équivalait à un droit antidumping ou d'importation sur les pneus Michelin expédiés chez eux.

Ce droit n'est pas tellement onéreux. Je pense qu'il est d'environ 4 p. 100. Ce qui est vraiment important, c'est que les États-Unis ont averti le gouvernement canadien que si nous persistons à user de ce qu'ils appellent des tactiques injustes envers leur économie, ils sont prêts à riposter. Jamais le gouvernement ne s'est déclaré prêt à riposter au programme de dumping universel des États-Unis connu sous le nom de programme DISC. Et cela n'implique pas qu'une entreprise, mais l'industrie manufacturière en général. Peut-être que si autant d'entreprises au Canada